

HALITGAIRE de CAMBRAI,

Evêque, diplomate, missionnaire et écrivain au temps de Louis le Pieux (IX^{ème} siècle)

Deuxième partie

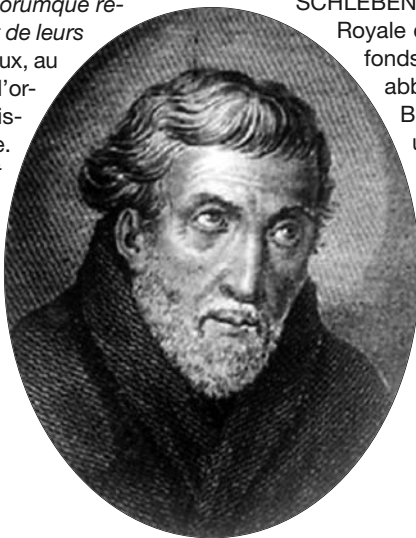
Par Christine LEMAIRE-DUTHOIT

L'Œuvre d'Halitgaire de Cambrai

L'évêque Halitgaire, dont nous avons évoqué la carrière dans notre précédente publication (**Cambrésis Terre d'Histoire n°61**) nous a laissé un seul ouvrage, le « *De vitiis et virtutibus et de ordine poenitentium* » (« *Des vices et des vertus et de l'ordre de la pénitence* ») dont il n'existe pas à ma connaissance de traduction française. J'ai utilisé la version de la Patrologie Latine de MIGNE (PL. CV, col. 649 à 729). Cet ouvrage témoigne de l'importance de la pénitence à l'époque carolingienne et du souci de l'épiscopat d'aider les prêtres confesseurs dans leur mission.

Présentation

L'ouvrage est divisé en cinq livres. Le Livre I (c. 653-670) ou « *Libellium de vitiis octo principalibus, eorumque remediis* » (« *Livre des huit principaux vices et de leurs remèdes* »), est consacré aux péchés capitaux, au nombre de huit selon l'auteur : la superbe (l'orgueil), la vaine gloire, l'envie, la colère, la tristesse, l'avarice, la gourmandise et la luxure. Le Livre II (c.671-678), « *De vita activa et contemplativa* », traite de la vie active, de la vie contemplative, et des vertus : foi, espérance, charité, courage, prudence, justice, force et tempérance. Les Livres III, IV et V sont plus spécifiquement « pénitentiels » : règles pour l'administration de la pénitence (III, c. 679-680), « *De ordine poenitentium* », péchés des laïcs (IV, c. 681-688), « *De judiciis laicorum* », péchés des personnes consacrées à Dieu (V, c. 689-695), « *De ordinibus clericorum* ». Halitgaire ajoute à son travail un sixième Livre, qu'il affirme d'auteur inconnu, mais tiré entièrement du pénitentiel romain (« *Anonymi Liber Poenentialis* », « *Appendix ad Halitgarium* », « *Ex scrinio Romanae Ecclesiae assumptus* », c. 719-729). Nous verrons ce qu'il faut en penser.



Pierre CANISIUS, Jésuite
(gravure sur cuivre de Custos, vers 1600)

d'exemples ceux qui proviennent de l'abbaye de Saint-Gall, le 570, utilisé par Pierre CANISIUS, et le 676, par WASSER-SCHLEBEN, et le manuscrit 3909 de la Bibliothèque Royale de Munich utilisé par Mgr Schmitz. Dans le fonds de la bibliothèque médiévale de l'ancienne abbaye Saint-Pierre de Moissac, conservé à la Bibliothèque Nationale de France, se trouve un manuscrit (BNF latin 2077) qui contient, entre autres textes, une compilation illustrée de deux traités d'époque carolingienne dont le thème est l'affrontement verbal entre les vices et les vertus chrétiennes qui peuvent les vaincre : le traité d'Halitgaire de Cambrai et celui d'Ambroise AUTPERT (+ entre 778 et 784), moine bénédictin originaire de Provence, qui fut abbé de Saint-Vincent-du-Volturne en Italie, une des figures majeures de la Renaissance carolingienne. Vices et vertus sont illustrés sous forme d'allégories par des dessins à l'encre, certainement réalisés, selon Mme Chantal FRAÏSSE, par l'auteur du texte, qui lie intimement contenu et iconographie¹. On la retrouve, mais sans illustrations, dans un manuscrit du XI^{ème} siècle provenant de l'abbaye Saint-Martial de Limoges. Il s'agit du manuscrit 2843 de la BNF, contenant des œuvres de divers auteurs, dont le Pseudo-BEDE, Odon de CLUNY, Ambroise Autpert, Isidore de SEVILLE, et Halitgaire. La Chronique d'Albéric de TROIS FONTAINES, moine du XIII^{ème} siècle, parle pour l'an 850 d'un

Les manuscrits

Les manuscrits sont nombreux. On peut citer à titre

1 Chantal FRAÏSSE, *Un traité des vertus et des vices illustré à Moissac*, du XI^{ème} siècle, in Cahiers de civilisation médiévale (42^e année, juillet-septembre 1999, p. 221-242).